



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMBLES**

Séance du 20 mars 2026

Délibération procédant à la création des postes d'adjoints

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 17 mars 2026

Date de l'affichage : 17 mars 2026

L'an **deux mil vingt-six** et le **vingt mars**, le Conseil Municipal de la commune de Chambles, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la **présidence de Monsieur JOUSSERAND Emilien, Maire.**

Présents : Mesdames et Messieurs BACCONIN Sylvain, BARBIER Anouk, BAROU Olivier, BELAMRI Lakhdar, BLANCHON Bérengère, CHAMI Martine, DECHANDON Jean-Francois, FAISANDIER Lydie, FUCHER-DEAN Marie-Laure, MALEYSSON Pauline, REY Sylvain, ROMEYER Séverine, TOURON Baptiste ;

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir : VASSAL Patrick a donné pouvoir à JOUSSERAND Emilien

FAISANDIER Lydie a été désignée comme **secrétaire de séance**

- **Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;
- **Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article l'article L 2121-2-1 ;
- **Considérant** que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;
- **Considérant** que le conseil municipal compte 15 membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **LA CREATION de quatre postes d'adjoints.**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre à Chambles, le 20 mars 2026.

Le Maire
JOUSSERAND Emilien



Le secrétaire de séance
FAISANDIER Lydie

Le Maire de Chambles certifie le caractère
exécutoire du présent acte compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture le 23/03/26
et de la publication le 23/03/2026